



COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES
Adopté à l'unanimité le 4 avril 2019

1° Collège Elus

Titulaires :

- M. BRAOUEZEC (Patrick), président de Plaine-Commune ; Vice-président du CNV
- Mme KELLER (Fabienne), conseillère municipale de Strasbourg, conseillère eurométropolitaine de Strasbourg ; sénatrice du Bas-Rhin ; Vice-présidente du CNV

Remplaçante :

- Mme BENARAB (Karima), adjointe au maire de Dunkerque ;

2° Collège Acteurs économiques et sociaux

- Mme ERRECART (Maïté), représentant l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) ;
- M. SICART (Claude), représentant l'association LePôle S ;

Remplaçante :

- Mme WADIER (Martine), représentant la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

3° Collège des personnalités qualifiées :

Titulaires :

- Mme NONONE (Laetitia), présidente de l'Association Zonzon 93 ;
- M. PARIS (Christophe), directeur général de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ;

Remplaçant :

- M. GIRAUD (Laurent), directeur de l'Association France Médiation

4° Collège habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

Titulaires :

- M. BOUSSAD (Rachid), résidant à Roubaix (Nord) ;
- Mme FERTE (Fabienne), résidant à Sainte-Foy La Grande (Gironde) ;

Remplaçante:

- Mme OSSIBI (Letycia) - résidant à Rouen (Seine-Maritime) ;